**CONSEIL D’ADMINISTRATION DU 19 MARS 2018**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Présents : | |  | |
| Daniel BODEREAU | Marc ETARD | Monique CORRECH |  |
| Nathalie BOUYSSI | Hermine CAVAGNE | Hélène LE PRIELLEC |  |
| Serge BUTEL | Marie Noëlle CHAPILLON | Edith ETARD |  |
| Marie MARTIN | Francine LECLERCQ | Evelyne MARTY |  |
|  |  |  |  |

Objet : réunion trimestrielle du Conseil d’Administration, conformément aux dispositions statutaires.

L’ordre du jour prévoyait de définir « qui fait quoi » pour permettre le bon fonctionnement de l’Association. Ce sujet était le point 6 ayant fait l’objet d’un report en décembre 2017.

**DECLARATION DU PRESIDENT**

Le président souhaite faire une déclaration par suite de la démission du Vice-président, Bernard Boy.

Le texte est joint en annexe.

Marc en conteste les termes et propose que la déclaration soit soumise au vote des Administrateurs.

Différentes interventions des membres ne vont pas dans ce sens. Le vote n’a pas lieu. Après quelques échanges, Marc quitte la réunion.

Nathalie quitte la réunion en regrettant le manque de sérénité.

Sur suggestion de plusieurs membres, le Conseil d’administration ne voit aucun inconvénient au retour de Bernard en tant qu’animateur, s’il le désire. La démarche faite dans ce sens par Daniel n’a reçu aucune suite à ce jour.

La réunion reprend sur le sujet à l’ordre du jour

**FONCTIONS**

Président

Le président énonce les attributions du président par un rappel de la fonction définie par les statuts.

Le président est élu par les membres du Comité et ses pouvoirs sont définis par les statuts. Ses décisions doivent être approuvées par l’Assemblée Générale ou le Conseil d’Administration.

Il représente l’Association.

Pour les actes les plus importants il doit absolument avoir l’appui du Conseil d’Administration.

Il signe les documents au nom de l’Association

Il donne des responsabilités aux membres du Comité ou des autres adhérents et s’assure que tout fonctionne normalement (planning, manifestations, etc)

Il partage avec le (ou la) trésorière la gestion de l’Association.

Il trouve des ressources financières

Organisation de séjours : il peut donner les pouvoirs à quelqu’un

Vice-président ou conseiller

Il aide le président, l’assiste ou supplée le président. C’est ce que fait Marc lorsqu’il aide le président ou le trésorier ou le secrétaire.

Il est le porte-parole et la coordination entre le président et les adhérents et inversement

Le Conseil d’Administration est favorable à ce que ce poste soit effectivement proposé à Marc

Le sujet est reporté du fait de l’absence de Marc à la réunion puis de l’information qui a suivi relative à sa démission du Conseil d’Administration et des activités marche nordique.

Trésorier (rière) Marie

Suit la gestion financière du club, les paiements, le suivi des adhésions

Fait fonctionner les comptes et est responsable de leur tenue

Suit les demandes de subvention avec le président

Rend compte de sa gestion à l’Assemblée Générale.

Secrétaire Francine

est chargé de la rédaction des réunions et procès-verbaux, responsable de leur tenue

suit le bon fonctionnement administratif de l’association

Formation

Inscriptions et transmission au trésorier pour règlement

Serge accepte d’en faire le suivi

ACTIVITES

Lundi matin : marche nordique avec Serge

Lundi après-midi : mise en place d’une animation tournante entre les différents animateurs

Planning à mettre en place

Mardi : rando santé avec Hermine suivant organisation actuelle

Rando douce avec Edith

Jeudi : rando sportive : intérim assuré par Serge

Rando conviviale : Evelyne

Dimanche : marche nordique intérim à voir

Chaque groupe prépare son planning trimestriel des randos, en concertation avec les animateurs du groupe

Réunion du Conseil d’Administration 6 JUIN 2018, salle jaune de la mairie 9 HEURES

Date de l’Assemblée générale : 8 JUIN 2018 matin, salle DELBOSC à l’étage

PJ : annexe déclaration du président

Certifié conforme :

Daniel BODEREAU Francine LECLERCQ

Président Secrétaire

DECLARATION PREALABLE FAITE PAR DANIEL

Bonjour,

Avant de faire la réunion, je veux faire une déclaration assez rapide concernant la démission de Bernard.

Vous avez lu le message de Bernard, il est inutile de revenir dessus.

A la démission de Marc, j’étais content que Bernard se déclare vice-président.

Pour moi, un vice-président aide logiquement et naturellement le président.

Certes, Bernard a animé correctement les randos, comme tous les animateurs,

les a-t-il préparés avec ses associés ?

Dernièrement, je me suis rendu compte que son attitude par rapport à moi s’est dégradée lorsqu’il me dénigrait auprès des autres Poumpils.

Cette attitude ne m’a pas incité à me rapprocher de lui.

Nous sommes responsables d’une asso qui a pris beaucoup d’essor et s’est progressivement structurée grâce à nous tous : Marc, Serge, Francine, Marie, et les autres.

Des anicroches, il y en aura encore, le vice-président doit parler avec transparence de tous problèmes éventuels, c’est une évidence.

Je dois rappeler que nous sommes tous des bénévoles intéressés par les marches, et nous ne sommes pas dans une entreprise avec une hiérarchie et surtout nous avons des choses beaucoup plus graves à gérer dans la vie courante.

N’est-ce pas là l’essentiel,

Et si c’est dans la bonne humeur c’est encore mieux.